

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valery Savoie		Date d'inspection Le 22 avril 2026	
Nom de l'établissement À la garderie comme à la maison		Numéro de permis 2022104	
Adresse 30 rue Vimy Edmundston NB E3V 1B3		Numéro de téléphone (506) 733-2514	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Les éléments suivants sont observés :

- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.
- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.
- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile.
- Dossiers administratifs : Les dossiers requis sont tenus sur les lieux.
- Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps.
- Aires de repos : La garderie dispose d'un espace de repos pour les enfants en bas âge. Les autres enfants dorment sur des matelas étanches, lavables et d'une épaisseur de 5 cm.
- Éléments de sécurité : Aucun trampoline n'est accessible. L'accès à la cuisine est interdit aux enfants, sauf lorsqu'ils sont supervisés. Les lieux sont non-fumeurs et une trousse de premiers soins est disponible. Les boissons chaudes sont conservées dans un récipient étanche et placées hors de la portée des enfants en bas âge ainsi que de ceux âgés de 2 ans.

Observation de la sieste, d'un changement de couche pour un enfant en bas âge, de l'accueil de l'après-classe, du biberon pour un enfant en bas âge et de la collation fournie par les parents. Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.

Pour conclure, de nouvelles affiches sur les maladies transmissibles ont été distribuées lors de mon inspection de surveillance. Les affiches portaient sur les thèmes suivants :

- Éruptions cutanées, lésions de la peau et démangeaisons chez les enfants;
- Diarrhée chez les enfants;
- Symptômes respiratoires chez les enfants.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 22 avril 2026

Date

original signé par
Valéry Savoie

Le 22 avril 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"